



FFTA : 09-27-044

La Compagnie des Archers de Thuit Signol

Le comité départemental de l'Eure et la Compagnie des Archers de Thuit Signol vous invitent au

CHAMPIONNAT DE L'EURE DE TIR EN SALLE INDIVIDUEL 2x18M ADULTES ARC CLASSIQUE, ARC NU ET ARC A POULIES LE 05 ET 06 FEVRIER 2022

Sélectif pour le championnat régional, et le championnat de France.

Le championnat aura lieu à la salle des sports **J. GACHASSIN** de THUIT SIGNOL

Route de THUIT-SIMER - Coordonnées GPS : N49. 26420 – E0. 926780

Horaires :

	<u>Catégories</u>	<u>Ouverture du Greffe</u> <u>Inspection du matériel</u>	<u>Echauffement sur cibles</u>	<u>Tir de qualification</u> <u>Rythme AB/CD</u>
Samedi Après Midi	Arc à poulies	12H30 – 13H15	13H15 – 13H55	14H00
	F/H : S1-S2-S3 Arc nu F/H	Duels -> 1 heure environ après la fin du tir de qualification Cérémonie des podiums vers 21 h		
	<u>Catégories</u>	<u>Ouverture du Greffe</u> <u>Inspection du matériel</u>	<u>Echauffement sur cibles</u>	<u>Tir de qualification</u> <u>Rythme AB/CD</u>
Dimanche	Arc classique	8H30 – 9H15	9H15 – 9H55	10H00
	F/H : S1-S2-S3	Duels -> 1 heure environ après la fin du tir de qualification Cérémonie des podiums vers 17 h		

Arbitre responsable : Patricia Bureau

Les tirs qualificatifs et les finales se tirent sur blasons TRISPOTS de 40 pour toutes les catégories.

Seuls les archers ayant effectués au moins trois concours sélectifs sur la saison en cours à la date du 23 janvier 2022 pourront être classés. Les catégories comportant moins de 4 archers seront classées sur le résultat du tir de qualification. Pour ces catégories, la cérémonie aura lieu immédiatement après le tir de classement. Pour les phases finales, une volée d'essai sera tirée avant le premier tour.

Informations :

La licence et le certificat médical selon la réglementation FFTA seront exigés au greffe. Le règlement est téléchargeable sur le site du comité départemental de tir à l'arc de l'Eure..
L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des tireurs.
!!! Tenue blanche ou de club et chaussures de sport OBLIGATOIRES !!!
Application du protocole sanitaire en vigueur à la date du championnat.

Récompenses : Aux 3 Premiers de chaque catégorie

Tarifs : Adultes = 8,00 € Pas de quota – 56 places maximum par départ

Inscriptions : Avant le 30 janvier 2022 accompagnées du règlement à l'ordre de l'AOTS Tir à l'arc. En cas d'inscriptions téléphoniques **obligation** de confirmation par mail ou par courrier. Inscrire un n° de téléphone permettant de joindre le responsable des inscriptions. Veuillez avertir en cas de désistement.

Les inscriptions sont à adresser à : Florence MARYE – 4 rue P. Corneille -27670 St OUEN du TILLEUL
E mail : inscription.cats@gmail.com - Tel : 06.61.23.13.76 après 19 h

PARCOURS FLECHE - BUVETTE SANDWICHES GATEAUX (EN FONCTION DES DIRECTIVES SANITAIRES DU MOMENT)

